

ROTARACT FRANCE
G.M.I. Zone 11

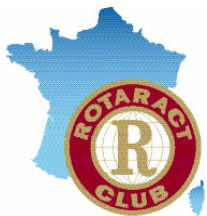
Avant l'action nationale

Ce week-end à Sète :

- Lire et signer la charte de l'action qui est disponible auprès des membres de la commission.
- Penser à récupérer son pack ainsi que celui des clubs environnants qui n'ont pas pu se déplacer.
- Echanger avec ses homologues sur ce qu'ils ont prévu pour l'organisation de la journée du 4 juin, à la fois festive et caritative.
- Profiter de la présence des membres de la commission pour poser toute question qui demeure. A défaut ne pas hésiter à prendre leur coordonnées téléphonique si une autre interrogation survenait (Olga : 06 89 99 29 95).

Dans les jours à venir :

- Commencer à vendre les premiers ballons et à faire la publicité de cette action auprès, entre autres des Rotary clubs du district.
- Contacter les médias locaux pour les mobiliser le jour de l'action.
- Pour les retardataires, obtenir auprès de la mairie, voire de la sous-préfecture les autorisations nécessaires pour mener l'action.
- Contacter son assureur pour vérifier que vous serez bien couverts pour cette action.
- Se rapprocher d'un des distributeurs d'hélium qui vous seront recommandés pour être fin prêt le jour J.
- Commencer à planifier les activités de la journée du 4 juin. En effet, en plus du lâcher de ballons prévu à 16h, toutes les idées sont permises pour agrémenter cette journée qui débutera dès 11h. De la vente de cupcakes ou de limonade, en repassant par un rallye pédestre, une course de sac, un concert de musique ou un vide grenier, tout est permis, dès lors que vous le précisez dans les demandes d'autorisation auprès de la mairie.
- Etablir une répartition des tâches avec les membres du club afin de ne pas être pris au dépourvu dans le feu de l'action (ceux qui gonflent les ballons, ceux qui participent à l'animation, ceux qui font la promotion du Rotaract).



ROTARACT FRANCE
G.M.I. Zone 11

Après l'action nationale

Sur les fonds récoltés :

- Les clubs sont les créanciers privilégiés de l'action nationale car ils ont avancé des fonds avec le paiement des packs. Ils peuvent donc, s'ils le désirent, se rembourser de la manière suivante :
Pack S payé 80 € : il contient 180 ballons vendus à 1€ chacun, soit un bénéfice prévisionnel de 180€. Le club récupère les 80€ investis et reverse 100 € à la Fondation Arthritis.
Pack M payé 160 € : il contient 360 ballons vendus à 1€ chacun, soit un bénéfice prévisionnel de 360€. Le club récupère les 160€ investis et reverse 200 € à la Fondation Arthritis.
Pack L payé 240 € : il contient 540 ballons vendus à 1€ chacun, soit un bénéfice prévisionnel de 540€. Le club récupère les 240€ investis et reverse 300 € à la Fondation Arthritis.
- L'unique bénéficiaire est la **Fondation Arthritis**. Il est indispensable que les clubs adressent, sous les 6 jours ouvrés suivant l'action nationale par chèque à l'ordre du Rotaract France ou par virement bancaire, les bénéfices de cette dernière, afin qu'un chèque global soit remis le **13 juin** à la Fondation Arthritis.
Pour cela, nous comptons sur votre sérieux et celui de vos trésoriers.

Sur les éléments du pack :

- Les clubs peuvent conserver les bâches, tee-shirts, flyers Rotaract...
- Concernant les ballons invendus, les clubs peuvent, soit les renvoyer, en même temps que le montant des bénéfices destinés à l'association, soit les garder (il faudra alors déduire 50 centimes par ballons sur votre remboursement. Ex : 20 ballons d'un pack S gardés = un remboursement non plus de 80 euros, mais de 70 € car $20 \times 0,5 = 10$ € de retenue).

Sur la communication :

- Penser à adresser, en même temps que les bénéfices de l'action, à la commission un petit résumé de son déroulement dans votre ville (lieu, montant des fonds récoltés, animation choisie...) et agrémenter le tout de photos si possible.
- Nous faire également parvenir tout original ou photocopie des articles ou enregistrements parus dans les médias ou revues de district à propos de l'action.